



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT CTA du vendredi 1er juillet 2022

Le Ministre de la Fonction Publique a annoncé mardi l'augmentation du point d'indice de 3,5 % au 1^{er} juillet. Cette revalorisation tant attendue reste bien en-dessous du taux d'inflation, cela ne suffira pas à garantir le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Un des sujets de ce CTA est la requalification des postes de C en B et de B en A suite aux accords du Grenelle de l'éducation. Bien sûr le Sgen-CFDT se félicite de ces différentes améliorations pour le personnel mais nous aimerions que les avancées soient plus significatives.

La reconnaissance des compétences du personnel en le récompensant par un changement de grade est un grand facteur de motivation.

Je souhaite terminer ma déclaration liminaire en vous souhaitant de futures bonnes vacances.